

# S'autonomiser sur la cueillette et découvrir la profession

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Contenu

Ces deux journées font suite à la formation D11 et permettent d'approfondir la reconnaissance et les possibilités d'utilisation des plantes sauvages. Elles se déroulent chez des productrices de PPAM, sur leur lieu de travail, et apportent des éléments pratiques pour se projeter dans la mise en place de sa propre activité.

Les savoirs et savoirs-faire acquis en mars et en avril sont mis à profit pour échanger avec les productrices de manière pertinente, mais aussi lors d'exercices d'observation et de recherche sur la détermination et la composition des plantes, en autonomie.

Une restitution de ces travaux pratiques est proposée en fin de formation.

Retrouver notre lien d'inscription sur le site [www.civamgard.fr](http://www.civamgard.fr)

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 2 jour(s)

**Date limite d'inscription** 08/05/2023

### Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Autres situations (salarié, porteur de projet, demandeurs d'emploi, RSA, ...) : nous contacter

### Plus de renseignements

Camille VILLAJOS

[villajos@civamgard.fr](mailto:villajos@civamgard.fr)

FD CIVAM du Gard

216 Chemin de campagne

30250

SOMMIERES

Tel. 04.66.77.10.83

N° d'organisme de formation :

91.30.00.40.930

Inscription sur [www.civamgard.fr](http://www.civamgard.fr)

**Taux de satisfaction :** %

Apporter son pique-nique



**Modalités d'accès :**

## Dates, lieux et intervenants

**15 mai 2023** (7hrs) 30120 Vigan

Florence Faure-Brac,  
Lo Gafaròt - Herborisations  
gourmandes

**16 mai 2023** (7hrs) 30120 Vigan

Florence Faure-Brac,  
Lo Gafaròt - Herborisations  
gourmandes

## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prenom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))